

- Cycle 1** - un air classique ou un air d'opéra
- une mélodie en français
Durée totale maximum : 8 minutes
- Cycle 2** - un air classique ou un air d'opéra
- une mélodie en français
- une mélodie en langue étrangère
Durée totale maximum : 12 minutes
- CEM** - un air d'oratorio ou un air classique
- un air d'opéra
- une mélodie en français
- une mélodie en langue étrangère
Durée totale maximum : 15 minutes
- DEM** Une mélodie en français
Une mélodie en langue étrangère
Un air classique ou d'oratorio
Un air d'opéra
Un déchiffrage
Le programme devra comporter au moins trois langues.
Durée totale maximum : 20 minutes
- CPES** Interprétation d'un programme de 20 mn maximum comportant au moins trois langues différentes. Le programme doit comporter :
-un air classique ou d'oratorio
-un air d'opéra
-une mélodie en français
-une mélodie en langue étrangère
Durée totale maximum : 20 minutes
- COP** Une mélodie en français
Une mélodie en langue étrangère
Un air d'oratorio
Un air d'opéra
Un déchiffrage
Un entretien avec le jury

Le programme devra comporter au moins trois langues et une œuvre écrite dans les 50 dernières années
Durée totale de 20 à 30 minutes.
Le jury entendra 15 à 20' de ce programme